

Copie : inspection du travail  
Préfecture,  
Collectivités territoriales

Messieurs Rossini, Maritano, Huber  
Dirigeants du Groupe Ranger et  
Ranger France  
Le petit lojon, 41300 Theillay

Messieurs les dirigeants,

Les réunions du 4 et 11 septembre 2008 avec les instances représentatives du personnel ont laissé perplexes et attentifs les élus CGT, ainsi que la majorité du personnel. Les salariés ne sont pas stupides, malheureusement l'actualité nous rappelle régulièrement ce qu'il se produit lors d'une restructuration d'entreprise ou de groupe et qu'il est rare que cela se passe sans qu'il soit demandé des efforts au personnel.

Nous sommes passés dans les ateliers et bureaux et les gens tiennent à vous dire qu'ils refusent une nouvelle fois que l'on touche à leurs acquis, sachant qu'il y a 5 ans, Ranger a imposé une baisse de salaire de 15% !

Qu'il y ait besoin de faire des économies, cela doit se faire sur les rebuts qui ont généré 7 à 8 millions d'euros en 2007. Nous répétons sans cesse qu'il y a un besoin d'investissement pour maintenir l'outil de travail en état, continuer à développer des projets à Theillay, réunir toutes les conditions pour porter le groupe à la hauteur de ses prétentions.

Cependant une inquiétude pèse fortement sur le personnel des bureaux et encadrement :

- on demanderait à des personnes de chercher du travail ailleurs, la manœuvre permettant à Ranger de s'exonérer d'un plan de licenciements privant ainsi les salariés d'un droit au reclassement et au risque de livrer ces salariés à la précarité par les nouvelles formes de contrats de travail votées par le patronat
- les fonds ne seraient pas débloqués pour l'avancement des projets en cours ce qui va occasionner des retards auprès des clients. Quelle pérennité pour les salariés concernés ?
- Ranger France a demandé des délais supplémentaires pour payer ses fournisseurs ce qui est contraire à ce qu'il va falloir appliquer en 2009. Parallèlement des salariés intérimaires seraient invités par leur entreprise de travail temporaire à ne pas revenir si elle n'était pas payée le mois prochain.
- Plus troublant, l'arrivée d'un directeur des ressources humaines alors que tout le monde se satisfait de l'équipe en place, n'est pas de nature à nous rassurer, cela paraît même plutôt déplacé pour une entreprise de payer un « gros salaire » alors qu'elle doit faire des économies...
- Ajoutons à cela les éléments qui ne sont pas communiqués à CO-EX-CO. Donc nous ne connaissons toujours pas les perspectives d'avenir de l'entreprise.

Messieurs, votre mutisme et vouloir domestiquer l'ensemble du personnel pour être mieux « vendables » auprès d'un acquéreur potentiel risqueraient de produire l'effet inverse ? Les salariés ne veulent plus attendre ! Le syndicat CGT vous suggère expressément d'organiser une réunion avec l'ensemble du personnel afin de répondre aux questions qui vous seront posées ;  
Dans l'attente d'une réponse rapide, veuillez agréer, Messieurs les dirigeants, nos sincères salutations.

Les syndicats CGT & UGICT-CGT.